



**MASTER EN DYNAMIQUES, GESTION ET
SECURITES DES ESPACES
TRANSFRONTALIERS**



APPEL À CANDIDATURE

L'Université de Yaoundé II-SOA (UY II) et l'Université Omar Bongo (UOB), à travers le Centre de Recherche d'Etudes Politiques et Stratégiques (CREPS) et le Centre de Recherche en Géosciences Politiques et Prospective (CERGEP), informent la communauté universitaire de l'ouverture à compter de l'année académique 2011-2012, d'un Master conjoint intitulé « **Dynamique, Gestion et Sécurité des Espaces Transfrontaliers** » (DGSET).

Ce programme de formation à vocation professionnelle et de recherche s'étendra sur une période de deux ans, répartie équitablement entre les deux Universités. Pour le lancement, la formation débutera par le Master I à l'Université Omar Bongo et se terminera à l'Université de Yaoundé II-SOA par le Master II. Le Master DGSET est ouvert aux candidats de toutes nationalités titulaires d'une Licence ou diplôme équivalent en sciences humaines et sociales (Histoire, Géographie, Droit, Economie, Sociologie, Philosophie, Science politique etc.).

Les droits universitaires s'élèvent à un million (1 000 000) francs CFA payables en deux tranches, soit cinq cent mille (500 000) francs FCFA par annuité, respectivement dans l'établissement d'accueil de l'année académique en cours pour le parcours classique (Master professionnel) et un million cinq cent (1 500 000) francs CFA pour le double parcours (Master professionnel et Master recherche).

Les personnes désireuses de faire acte de candidature sont invitées à déposer un dossier auprès des responsables, soit du CERGEP (UOB), soit du CREPS (UY II). Le dossier de candidature devra comporter les pièces ci-après :

- Une lettre motivée de candidature adressée au responsable de la formation ;
- Une demande timbrée adressée au Recteur de l'Université d'accueil¹ ;
- Une copie d'acte de naissance ;
- 4 photos d'identité ;
- Une copie authentifiée du diplôme ou de l'attestation de Licence ;
- Les relevés de notes authentifiés des niveaux Licence 1, 2 et 3 ;
- Une attestation de caution bancaire d'un million cinq cent mille (1 500 000) francs CFA ;
- Un reçu de paiement de cinquante mille (50 000) francs CFA au titre des frais de dépôt de dossier ;
- Une chemise cartonnée comportant les adresses complètes du candidat.

Recteur de l'Université Omar Bongo
Libreville (Gabon)

Recteur de l'Université de Yaoundé II-SOA
Yaoundé (Cameroun)

Pr Pierre NZINZI

Pr Jean TABI MANGA

¹ Cette disposition ne s'applique qu'aux candidats résidents au Cameroun